

COMPTE RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 5 JANVIER 2018

Absents excusés : Benoit Genay (procuration à Bruno Blanchard), Fabien GILLES (procuration à Sophie DAMOUR), Yannick SEVRE (procuration à Jacky RODIEN), Laurence VAN DEN HENDE (procuration à Catherine SAINT-LEGER), Odile BOUCHERE (procuration à Jacky Remy).

Absent : Alexandre MARTINEAU

Ouverture de la séance à 20H00

Le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jacky Rodien, Premier Adjoint au Maire

1 - Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) Les Grands Clos (13 lots)

A l'unanimité, le Conseil Municipal ne préempte pas les 13 lots vendus. Le lot 14 est encore invendu.

2 - DIA, 7 rue de la Garenne

Le Lot de 2000 m² se situe en face de l'école. Afin de décider s'il serait opportun de préempter, les commissions bâtiments et scolaires sont invitées à visiter la propriété. Il est décidé de reporter le vote au prochain conseil municipal. Les conseillers sont invités à présenter leurs arguments lors de la prochaine réunion.

3 -Acquisition des parcelles D168 et 169- Contre-proposition du vendeur

A l'occasion de la mise en vente des parcelles D 168 (superficie 175 m²) et D 169 (superficie 814 m²) situées Rue de la Mairie, le conseil municipal de Marolles avait fait une offre d'achat. L'office notarial transmet à la commune une contre-proposition du vendeur. Par 12 voix pour et une abstention, le conseil maintient sa proposition initiale.

4 - REMISE EN ETAT DES BORDURES DE TROTTOIRS DU CENTRE BOURG

Certaines bordures des trottoirs du centre bourg se sont détériorées. L'entreprise qui avait fourni les matériaux lors des travaux initiaux a livré gratuitement à la commune des pierres de remplacement. L'entreprise DBCC à Averdon 41330, a effectué les travaux de remise en état.

Le devis n'a pas pu être établi au préalable suite à l'incertitude de la durée des travaux. Le montant de ces travaux (dépose des pierres de bordure, mise en décharge des gravats, formatage et recoupe des pierres, pose sur lit de colle et ciment, remise en état calcaire) est de 3 450,00 € HT, soit 4 140,00 € TTC.

Le conseil vote à l'unanimité, le montant de la facture DBCC.

Affaires diverses

Organisation des vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu le 21 janvier 2018 à 10h30, à la Salle des Fêtes. L'accueil des nouveaux arrivants se fera à l'occasion de cette cérémonie.

Noms de rue du lotissement les Grands Clos

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de réfléchir sur la dénomination des rues du lotissement des Grands Clos.

Bibliothèque scolaire

Des rayonnages et un fauteuil ont été commandés pour un montant de 1394,04 euros TTC

Travaux acoustiques

Les travaux sont terminés dans la classe de maternelle. Une subvention de 1646,04 euros a été obtenue.

Compost Val éco

Les représentants du syndicat Val Eco doivent venir présenter aux membres du Conseil, les travaux accomplis pour réduire les odeurs.

Séance levée à 22h26